

# AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 3)

Devenez Chef des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.



216H+3H30 Examen

32 Jours

Présentiel



## PRÉ-REQUIS :

- Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2 souhaitant devenir Chef de Service de sécurité incendie SSIAP 3 ou toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 et souhaitant évoluer dans le domaine de l'audit et du conseil en sécurité incendie.



## VALIDATION :

- Un questionnaire à choix multiples
- Une épreuve écrite
- Une épreuve orale



## PROGRAMME DE LA FORMATION :

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 Mai 2005 et ses aménagements futurs, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

- **Séquence 1 :** Le feu et ses conséquences
  - Le feu
  - Comportement au feu
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- **Séquence 2 :** La sécurité incendie et les bâtiments
  - Matériaux de construction
  - Études de plans
  - Outils d'analyse
- **Séquence 3 :** La réglementation incendie
  - Organisation générale de la réglementation
  - Classement des bâtiments
  - Dispositions constructives et techniques
  - Moyens de secours
  - Visites
  - Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- **Séquence 4 :** Gestion des risques
  - Analyse des risques
  - Réalisation des travaux de sécurité
  - Documents administratifs
- **Séquence 5 :** Conseil au chef d'établissement
  - Information de la hiérarchie
  - Veille réglementaire
- **Séquence 6 :** Correspondant des commissions de sécurité
  - Les commissions de sécurité
- **Séquence 7 :** Management de l'équipe de sécurité
  - Organiser le service
  - Exercer la fonction d'encadrement
  - Notions de droit du travail
  - Notions de droit civil et pénal
- **Séquence 8 :** Le budget du service sécurité
  - Suivi budgétaire du service
  - Fonction achat
  - Fonction maintenance

Pour obtenir le calendrier de formation ou un devis gratuit, scannez le QR code :



<https://www.formation-securite-lepointjaune.com/formations/ssiap-3/>

Ou par téléphone au : **02 31 58 32 85**

©Le Point Jaune